

La montée du Rexisme : Etude de la Presse bruxelloise non rexiste, octobre 1935 - mai 1936

par Renée GRABINER*,

Licenciée en sciences politiques et diplomatiques.

★

Dans l'étude du processus d'un phénomène politique, l'une des composantes importantes est l'analyse de l'opinion exprimée par les journaux au cours des événements.

En 1935-1936, époque où la télévision était inexistante et où la radio connaissait une activité plus réduite qu'actuellement, le rôle de la presse fut d'autant plus primordial dans le domaine de l'information. C'est pourquoi un examen précis des réactions de la presse bruxelloise non rexiste peut nous aider à mieux connaître le climat d'opinion dans lequel s'est opérée la montée du rexisme.

Dans cet article, nous nous proposons de présenter la tendance des journaux depuis novembre 1935, date à laquelle ils commencent à s'occuper de manière suivie de Léon Degrelle et de son mouvement, jusqu'aux élections du 24 mai 1936.

Cette investigation suppose une étude comparative des différents journaux considérés et cela ne pouvait être réalisé sans le choix d'éléments techniques destinés à servir de base à la comparaison : dans une première étape, on a estimé que les tendances et opinions de chaque journal en particulier pouvaient se mesurer aussi bien qualitativement que quantitativement en termes numériques ; dans une seconde étape, la traduction de ces réactions sous forme de variables a pu être exploitée par une méthode graphique comparative.

* Je dois beaucoup aux critiques et aux encouragements de M. le Professeur Jean Stengers, directeur du mémoire que j'ai présenté à la Faculté des sciences politiques de l'université libre de Bruxelles, mémoire à partir duquel cet article a été écrit (« La montée du Rexisme jugée par la presse belge non rexiste jusqu'aux élections de 1936 » - 1967).

Que Monsieur Stengers veuille bien trouver ici l'expression de ma très vive gratitude.

C'est ainsi que la comparaison des réactions des journaux bruxellois d'après :

1° la fréquence et l'abondance des articles consacrés au rexisme ;

2° la nature des articles, distinction faite entre l'information et le commentaire ;

3° enfin, l'opinion ou l'absence d'opinion caractérisant ces articles, a permis de mesurer la sensibilité des journaux et de grouper les organes qui, soit se déclarent ouvertement hostiles au rexisme, soit restent neutres, soit lui témoignent des marques de sympathie.

La mise en parallèle des courbes représentant la somme des hésitations, des retraits, des changements d'attitude, en bref, de toutes les fluctuations de l'opinion de chaque journal pris en particulier, révèle quels ont été les moments saillants dans la montée du rexisme.

Ont fait l'objet de cette étude, tous les quotidiens bruxellois de langue française (1), à savoir *L'Indépendance belge*, *L'Etoile belge*, *La Dernière Heure*, *Le Soir*, *La Libre Belgique*, *La Nation belge*, *Le XX^e Siècle*, *Le Peuple*.

La première schématisation quantitative des attitudes adoptées par la presse a été réalisée à partir d'un dénombrement complet de tous les articles consacrés au rexisme.

La schématisation, représentée sous forme de graphique, qui a été choisie, offre l'avantage de remplir deux rôles :

1° fournir par journal le nombre d'articles pour une période donnée ;

2° rendre possible pour l'ensemble des journaux la comparaison de leur évolution pendant toute la période envisagée dans cette étude.

Une courbe de fréquences cumulées réalisée en plaçant en abscisse le temps et en ordonnée pour une date précise la somme des articles parus jusqu'à cette date, réunit ces deux exigences.

Illustrons ceci par un exemple.

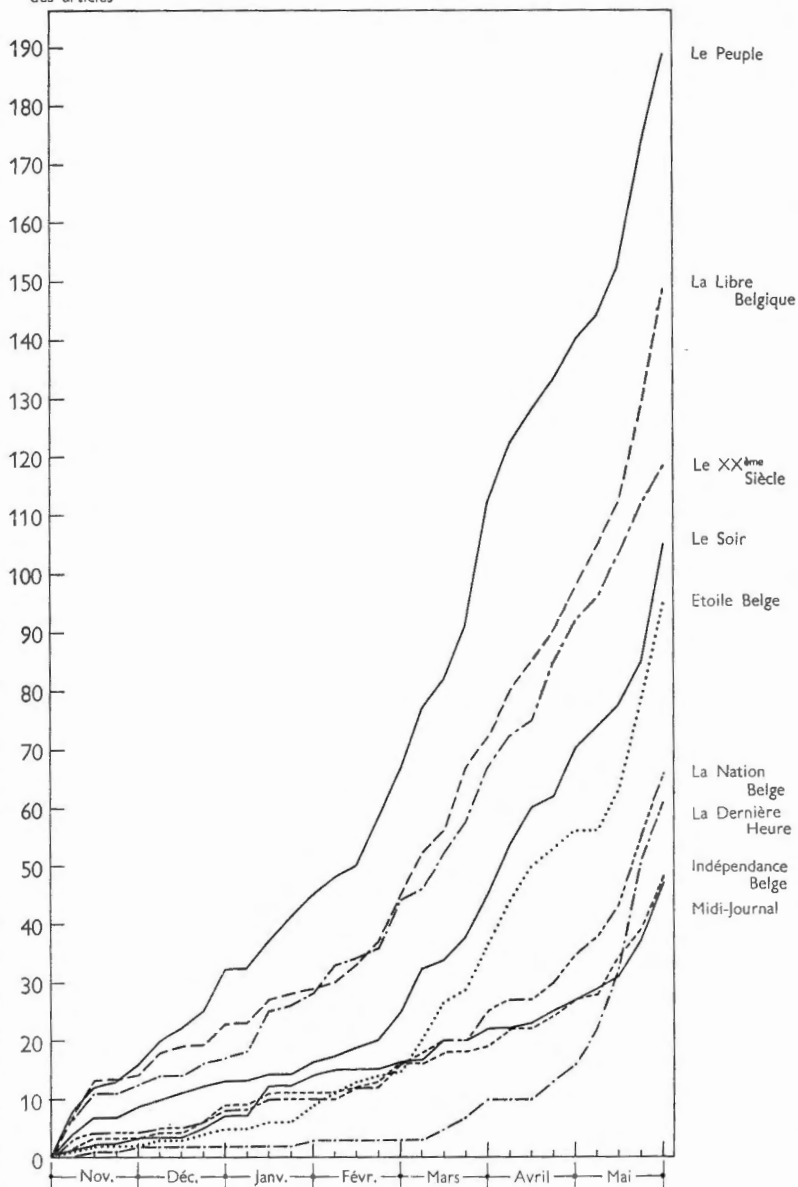
Examinons le premier graphique :

En abscisse, choisissons une période, soit celle du 8 au 15 novembre. Pour cette période, en ordonnée, on voit que la *Libre Belgique* publie le plus d'articles, soit 12. Elle est suivie par *Le Peuple* et *Le XX^e Siècle*

(1) Dans ce travail, ne sont pas pris en considération les journaux rexistes proprement dits tels que *Vlan*, *Rex*, *Le Pays Réel*. Dès lors, par presse quotidienne bruxelloise de 1935-1936, on entendra tous les journaux de Bruxelles excepté les organes rexistes et *Midi Journal* à parution trop irrégulière.

LE REXISME DANS LA PRESSE BRUXELLOISE 1935-36

Nombre cumulatif
des articles



avec 8 articles ; viennent ensuite *Le Soir* et *l'Indépendance belge* avec respectivement 6 et 4 articles. *La Nation belge*, *La Dernière Heure* et *l'Etoile belge* n'en publient que 2.

D'autre part, les courbes de fréquences cumulées mettent en évidence les caractères de l'évolution générale des journaux et situent ces derniers les uns par rapport aux autres. D'emblée, on remarque que la courbe du *Peuple* montre par son élévation rapide et continue, l'intérêt constant que ce journal porte au rexisme dès le début de novembre 1935. Celle de la *Dernière Heure*, par son inclinaison très longtemps presque parallèle à l'abscisse montre une méconnaissance du rexisme jusqu'à mi-avril 1936 où un saut brusque suit la prise de conscience.

Il est un fait évident que la presse du XX^e siècle remplit spécifiquement un double rôle : informer et renseigner sur l'actualité d'une part, et former la pensée, les sentiments, les opinions d'autre part. Toute étude de presse doit tenir compte de cette ambivalence. Aussi, nous a-t-il semblé utile lors de l'examen des articles, d'établir conventionnellement la classification suivante :

1° *l'article d'information* : relation objective et neutre d'un fait ou d'un événement ;

2° *le commentaire* : opinion, critique favorable ou défavorable émise par le journal sur un fait ou un événement ;

3° *l'information-commentaire* : commentaire qui émane de personnes étrangères à la rédaction du journal.

Ce procédé préféré par certains journaux permet une prise de position plus nuancée et moins directe.

Le commentaire et l'information-commentaire revêtent une importance particulière par rapport à l'information car ils sont tous deux révélateurs de la tendance du journal et mettent en évidence les nuances qui les séparent. C'est sur les points 2 et 3 que se base la seconde schématisation, plus complexe elle, que la première, puisqu'il s'agit ici de quantifier et de représenter graphiquement des tendances, des opinions, des attitudes.

Il est à remarquer qu'actuellement, des sociologues adoptent de plus en plus des méthodes techniques qui, auparavant, étaient réservées aux domaines des sciences exactes. C'est ainsi que des études modernes de l'opinion publique comparent le concept de l'attitude à une grandeur vectorielle mathématique.

Le graphique des commentaires et celui des informations-commentaires sont construits sur un même schéma et ont tous deux la même triple base d'analyse.

1° *une référence chronologique* : chaque droite horizontale du graphique représente une semaine. Celle-ci est l'espace de temps pris comme unité chronologique.

2° *un facteur qualificatif* : il est indiqué par les droites verticales continues ou discontinues selon l'orientation de l'article, c'est-à-dire selon le sens et l'intensité de l'opinion.

Le sens de la droite révèle que l'opinion est défavorable au rexisme si la droite est dirigée vers le haut (ligne continue) par rapport à la droite horizontale (semaine), et, favorable au rexisme lorsqu'elle est dirigée vers le bas (ligne discontinue). La longueur de la droite verticale indique l'intensité variable de l'opinion. Les droites verticales peuvent avoir cinq hauteurs différentes, lesquelles varient proportionnellement avec l'intensité de l'attitude favorable ou défavorable du journal. Ces différents paliers correspondent à une cotation des articles selon le degré d'engagement :

a) l'article est hostile au rexisme : arbitrairement, une cote lui est donnée qui peut aller de +1 à +5 selon le degré de rejet.

b) par contre, si le commentaire est favorable, une cote est donnée de — 1 à — 5 selon le degré d'acceptation.

A titre d'illustration, voici quelques extraits d'articles et les cotes qui leur ont été attribuées :

1. Cote +1 (*Le Soir*, 24 décembre 1935, page 4).

Photographie d'une manifestation rexiste devant le local où se réunit l'Assemblée de l'Union Catholique belge. Une dizaine de personnes portant des balais (2) sont arrêtées par la police.

Titre surmontant la photo : « Les balayeurs balayés ».

2. Cote +3 (*Le XX^e Siècle*, 6 novembre 1935, page 1).

« L'intervention de M. Léon Degrelle, au Congrès de la Fédération des Cercles, à Courtrai, a soulevé une profonde indignation dans tous les cadres du parti catholique. Son langage brutal, l'absence complète de ménagement dans les termes, la pression exercée par les troupes qu'il avait massées dans la salle ont donné l'impression aux délégués présents qu'il voulait opérer une espèce de coup de force ».

3. Cote +5 (*La Libre Belgique*, 18 mai 1936, page 5).

« Pourquoi ne faut-il pas voter rexiste ?

— Parce que le rexisme ne nous apporte aucune idée nouvelle sinon celle de la dictature.

(2) Emblème que les rexistes avaient choisi pour marquer leur désir de nettoyer le parti catholique des vieux cadres.

- Parce qu'il (le rexisme) est incapable de comprendre et résoudre les grands problèmes politiques et économiques du jour.
- Parce que tout mouvement est fondé sur l'exploitation du scandale et sur l'exaltation du chef, qu'il est la copie servile des méthodes de propagande de Hitler ».

4. Cote — 1 (*L'Indépendance belge*, 25 mai 1936, page 3).

« Rex qui bouleversa tant de traditions n'admet même pas le repos après l'effort (...) Apparaît le chef de « Rex » : frais et dispos, le teint clair, les yeux brillants, M. Degrelle n'a pas du tout l'aspect de quelqu'un qui a fait la veille 16 meetings ».

5. Cote — 3 (*La Libre Belgique*, 8 novembre 1935, page 2).

« Notre journal ne reprochera jamais à M. Degrelle de tâcher d'infuser au parti une nouvelle vie et une nouvelle unité et d'en chasser certains éléments indésirables. Nous sommes même heureux qu'un groupe de jeunes s'attachent à faire aboutir les campagnes nombreuses et énergiques que nous avons, nous-mêmes, menées dans ce sens.

M. Degrelle a donc raison sur plusieurs points et on a vu ci-dessus qu'il est capable de s'expliquer lorsqu'il le veut, posément et modérément, ce qui lui raliara certainement les sympathies de beaucoup d'honnêtes gens ».

6. Cote — 5 (*L'Indépendance belge*, 24 février 1936, page 5).

« Degrelle assure qu'il s'est efforcé de modeler son programme sur la psychologie du peuple belge. Pas de violence, pas de solutions extrêmes, aucune suppression d'institutions existantes mais seulement des réformes. Paix scolaire, exaltation de l'idée de famille, moralité, honnêteté, tout cela est bien fait pour répondre aux aspirations, aux habitudes du Belge en général ».

«... réforme du syndicalisme ouvrier ; retour à la notion de responsabilité tant dans le domaine des S.A. que dans l'administration ; retour à la terre. Sur tous ces points, M. Degrelle s'accorde avec M. Janne. Ainsi sur le plan économique, les néo-libéraux et les rexistes sont très près les uns des autres ».

3° Un facteur quantitatif représenté par un chiffre placé au-dessus ou en dessous de la droite verticale indique le nombre d'articles présentant la même intensité.

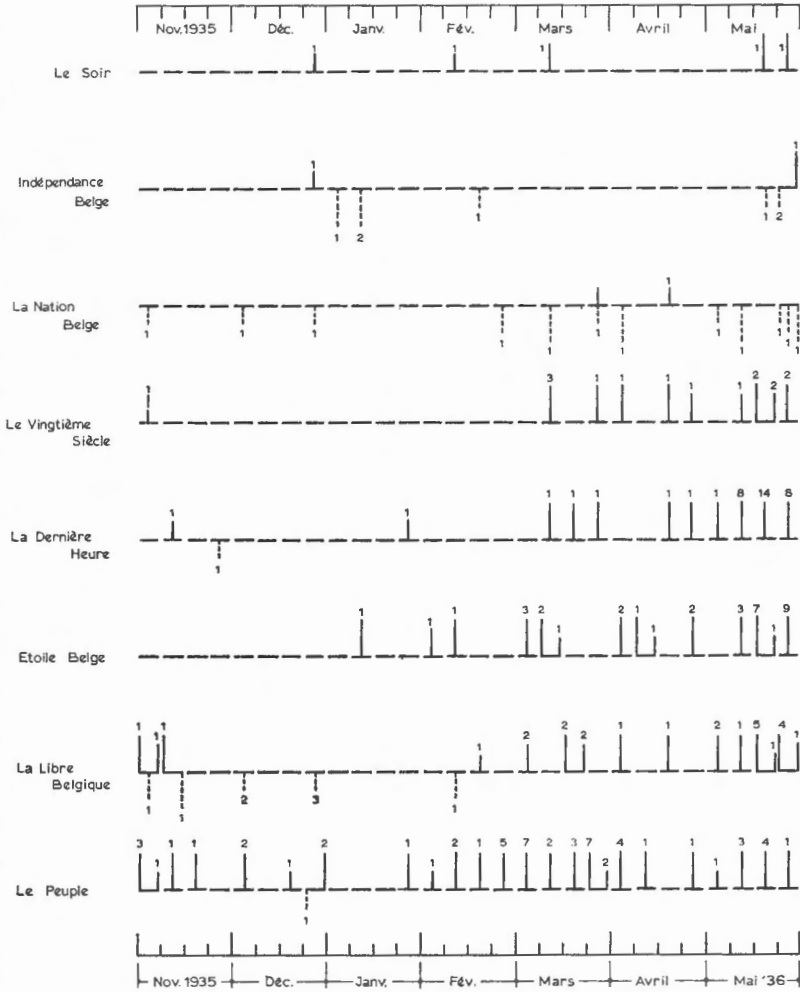
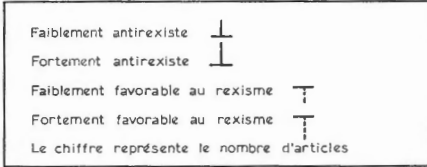
L'exemple ci-dessous contribuera à compléter l'exposé de notre méthode:

Graphique II des commentaires :

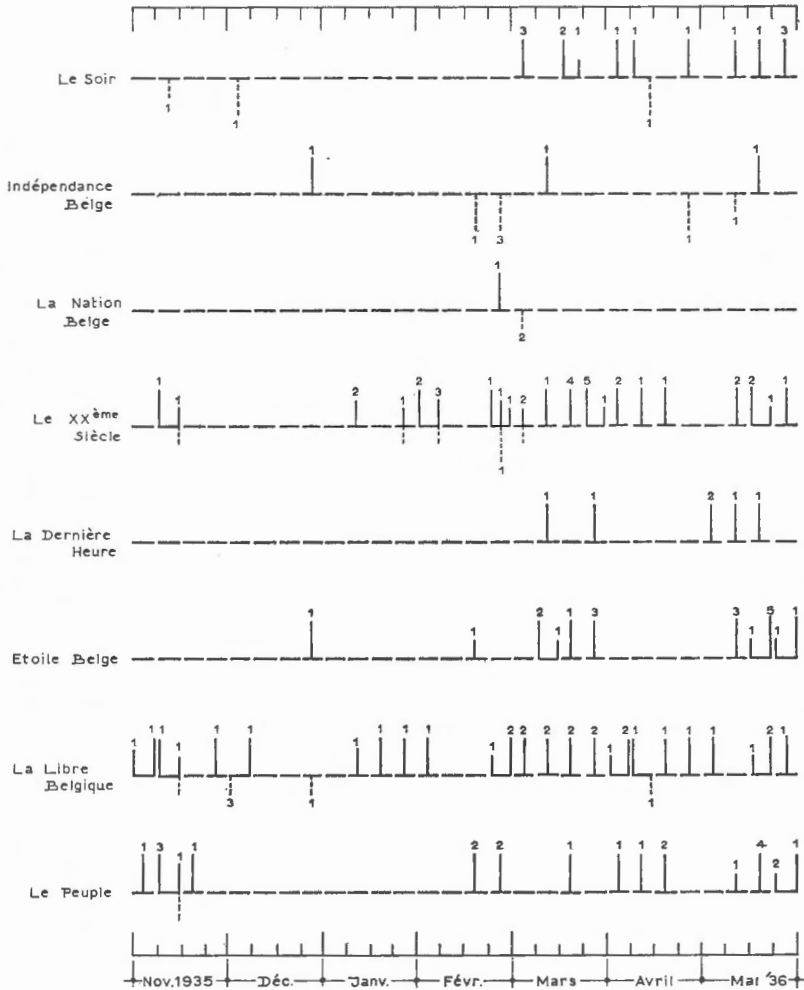
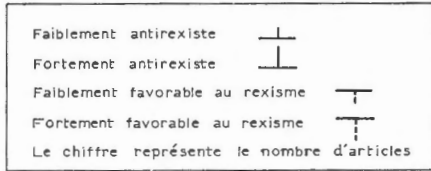
La Libre Belgique publiée durant la première semaine de novembre 1935 :

— un article nettement défavorable au rexisme (droite verticale dirigée

II. GRAPHIQUE DES COMMENTAIRES



III...GRAPHIQUE DES INFORMATIONS-COMMENTAIRES



vers le haut, de hauteur maximum, donc d'intensité d'opinion +5 et surmontée du chiffre 1) ;

- un article favorable (droite verticale dirigée vers le bas, de hauteur moyenne équivalente à l'intensité d'opinion — 3) ;
- un article assez défavorable (droite verticale dirigée vers le haut, de hauteur équivalente à l'intensité d'opinion +3).

Graphique III des informations-commentaires :

Le même journal publie pendant la première semaine de décembre 1935 :

- 3 articles faiblement favorables (droite dirigée vers le bas, de hauteur équivalente à l'intensité — 2, le chiffre 3 indiquant le nombre d'articles) ;
- un article très défavorable.

Le Congrès de Courtrai amorce la montée du rexisme. Les opinions se forment et les journaux s'en font l'écho ; c'est à la suite de cet événement que la presse commence à publier de manière suivie des articles sur Degrelle et son mouvement et c'est aussi ce moment que nous avons choisi pour faire débiter cette analyse.

**COURTRAI, NOVEMBRE 1935 :
COUP DE TONNERRE
DANS LE CIEL DU PARTI CATHOLIQUE**

« Nous sommes ici pour prendre votre place »
(Léon Degrelle au Congrès de Courtrai)

C'est à Courtrai que se déroulait, le samedi 2 novembre 1935, la 62^e session de la Fédération des Associations et des Cercles catholiques. Celle-ci faisait de plus en plus figure d'organisme conservateur orienté vers la vieille droite et son ascendant s'était considérablement réduit depuis que les Associations démocrates-chrétiennes et les ligues flamandes connaissent une importance croissante.

Conscients de ce phénomène les cercles catholiques désiraient réformer leurs structures, mais cherchaient également à rétablir leur hégémonie sur le pays. C'était peut-être pour donner à l'opinion catholique l'illusion que la Fédération gardait encore toute son autorité en Flandre, que ses dirigeants avaient résolu de tenir ses assises au cœur même de la région flamande, à Courtrai.

Le Congrès n'aurait jamais eu un retentissement considérable dans la presse et dans toute l'opinion publique, si « un coup de tonnerre »

n'avait éclaté, brisant la solennité coutumière et le caractère académique des débats annuels.

A peine les trois rapporteurs de la séance, MM. Struye, Nothomb et Velge avaient-ils terminé leurs discours, que Léon Degrelle, sans y avoir été invité, mais soutenu par les cris de 300 jeunes-gens (3) qui l'accompagnaient, monte à la tribune et attaque violemment les chefs du Parti catholique.

Son discours est un « règlement de compte », une mise au point et une ébauche du futur programme électoral rexiste. Néanmoins, il se prétend ardent défenseur du Parti catholique et affirme que son mouvement a pour mission de le régénérer afin qu'il retrouve les foules et qu'il triomphe aux prochaines élections (4).

Cette régénération est ardemment désirée par les jeunes : « La réforme de l'Etat, s'écrie-t-il, a été imposée par les jeunes. C'est eux qui veulent remettre le Parlement à son rôle constitutionnel, créer un corporatisme qui agisse parallèlement. Les jeunes veulent également le Suffrage Universel avec une voix supplémentaire pour les parents de famille nombreuse, ils veulent le referendum ».

Degrelle lance à M. Segers :

« Vous n'êtes pas un chef, vous n'avez pas d'autorité, vous êtes le coq qui fait le malin au milieu du poulailler. Quand il y a des œufs il veut faire croire que c'est lui qui les a pondus » (5).

Et en parlant de M. Philips.

« Dans le parti on ne connaît plus que débandade et corruption, vous avez toléré des excréments vivants comme M. X, le parti aurait dû lui envoyer une botte... » (6).

Il est intéressant de constater que les débuts de Degrelle et des rexistes soulèvent dans la presse des réactions très partagées.

Examinons les graphiques II et III :

Si pour la *Libre Belgique* et le *XX^e Siècle*, on compare les vecteurs établis aux dates extrêmes des graphiques, on voit :

- en novembre 1935, des vecteurs tracés de part et d'autre de la ligne de référence ;
- en mai 1936, tous les vecteurs sont uniformément au-dessus de la ligne de base.

(3) Les journaux mentionnent en général 300 jeunes-gens, sauf le *Peuple* : 150.

(4) *Le Soir*, compte rendu (6 novembre 1935, p. 1, col. 1).

(5) *La Nation belge* (4 novembre 1935, p. 5, col. 1).

(6) *La Libre Belgique* (3 novembre 1935, p. 4, col. 6).

Ainsi, des journaux catholiques, tout en condamnant le ton outrancier, reconnaissent, en novembre 1935, le fondement des critiques émises par Degrelle contre le Parti catholique.

A cette époque, en effet, *La Libre Belgique*, le plus lu des quotidiens catholiques, entend conserver une parfaite indépendance. Si cette position lui vaut parfois quelques inimitiés, elle lui assure la confiance.

Depuis novembre 1935 jusqu'en juin 1936, l'intérêt de ce journal pour le rexisme ne se relâche à aucun moment. La représentation graphique le confirme ; GR I : le journal est en seconde place, l'élévation de la courbe est rapide et à partir de février, elle n'offre plus aucun palier.

La caractéristique de ce journal est l'abondance des « informations-commentaires » (voir GR III). Celles-ci lui permettent non seulement de renforcer sa propre opinion mais aussi d'informer le lecteur en l'influençant. Il n'y a donc dans *La Libre Belgique*, à quelques exceptions près, aucune information qui soit neutre.

Le journal catholique qui désire tout à la fois représenter l'opinion catholique et garder son autonomie à l'égard du Parti catholique, ne sait, après Courtrai, s'il doit considérer Degrelle comme un traître ou comme un héros. Il sera un peu des deux.

Traître : l'accusation est bien plus grave que celle d'ennemi. Ne s'agit-il pas d'un compagnon d'arme qui tourne l'épée vers les siens. Il y a là un déchirement que *La Libre Belgique* ressent profondément, elle qui considère les catholiques comme faisant partie d'une grande famille : voilà qu'un de ses membres possédant tant de qualités se détache d'elle et passe à l'autre clan.

« Degrelle et sa bande se sont conduits au Congrès de Courtrai en perturbateurs conscients et organisés, en enragés entrepreneurs de démolition (...). Ses attaques grossières et odieuses envers les personnalités les plus éminentes lui font mériter des procès pour outrage et diffamation (...) » (7).

Il est, par ailleurs, surprenant de constater que l'opinion la plus sévère, la plus tranchante émise à propos de l'action de Léon Degrelle soit issue d'un journal catholique ; au mois de novembre, *La Libre Belgique* est le seul journal à comparer Degrelle à Hitler.

« Il imite Hitler dans ses méthodes : grandes réunions de foule préparées à grand renfort de réclame, défis retentissants aux adversaires, attaques sans scrupules à l'égard de tout ce qui n'est pas avec lui, des discours, toujours des discours, du bluff, toujours du bluff ».

« Professionnellement M. Hitler n'était qu'un raté quand il a commencé sa carrière de sauveur de l'Allemagne. M. Degrelle n'est jamais parvenu

(7) *La Libre Belgique* (5 novembre 1935, p. 1, col. 1).

à terminer ses études de droit. Ce n'est pas une raison pense-t-il pour ne pas devenir chez nous le Fuehrer » (8).

Pourtant que de bienfaits il pourrait réaliser car n'est-il pas « avec son talent de tribun, son allant et les autres qualités dont il est doué, celui qui aurait pu apporter à la cause catholique une aide si précieuse, si efficace » (9).

La sollicitude que manifeste le journal au début de la montée rexiste est compréhensible si l'on songe au rôle que tint Degrelle au sein de l'A.C.J.B. et la protection dont il jouissait, à ses débuts, auprès de Mgr Picard et d'autres personnalités catholiques.

Il restera d'ailleurs toujours dans les propos de *La Libre Belgique*, et cela, même dans ses critiques les plus violentes, une certaine amertume, un certain regret de l'égarement de celui qui, s'il l'avait voulu, aurait pu devenir l'enfant chéri du Parti catholique :

« S'il continue, il se mettra au niveau des plus vulgaires pamphlétaires... Cependant, M. Degrelle avait une bonne cause à défendre. Mais cette cause, il est en train de la gâter. Par son talent remarquable, il pouvait être un supporter brillant du Parti catholique. Il pouvait contribuer à faire sortir ce parti de l'ornière et lui infuser une vie nouvelle » (10).

Examinons le graphique I : on remarque qu'il existe un parallélisme entre la courbe des fréquences cumulées de *La Libre Belgique* et celle du *XX^e Siècle* avec pour ce dernier une plus faible densité d'articles.

Le XX^e Siècle, journal ultra catholique et qui se veut plus près du Parti catholique que *La Libre Belgique*, adopte, après le Congrès de Courtrai, la même attitude que son confrère. Comme lui, il regrette l'intervention intempestive de Degrelle mais estime par contre qu'elle permettra au Parti catholique de prendre conscience de la nécessité d'une réforme de ses cadres.

Cette idée de restructuration du parti était désirée par plusieurs groupes catholiques (11) et même par des personnalités telles que Paul Crokaert ancien ministre qui faisaient campagne sur ce mot d'ordre : « Avant de rétablir l'autorité dans l'Etat, il faut la rétablir dans le Parti catholique ».

Dans cette optique, *le XX^e Siècle* considère l'affaire de Courtrai comme une explosion bénéfique et comme l'aboutissement d'une longue suite de revendications réitérées depuis 15 ans par les jeunes :

« Le conflit entre deux générations, jusqu'ici latent, et qui vient d'éclater à Courtrai ne peut être résolu qu'à condition de pratiquer une médication

(8) *La Libre Belgique* (5 novembre 1935, p. 1, col. 1).

(9) *Ibidem*.

(10) *La Libre Belgique* (6 février 1936).

(11) *L'Autorité*, l'esprit nouveau, « Les jeunesses nationales », « l'Avant Garde », etc.

prompte. La révélation que Degrelle a faite était chose urgente et salutaire et qu'il faut guérir » (12).

Le XX^e Siècle cependant, nous venons de le dire, est le journal qui dans la presse bruxelloise défend avec le plus d'âpreté et de force la cause du Parti catholique.

C'est pourquoi, le parti ayant blâmé la scandaleuse intervention de Léon Degrelle, le journal catholique s'abstient de tout commentaire. GR II : après l'unique article du 10 novembre, le journal n'émet plus d'opinion jusqu'au mois de mars : GR III : les vecteurs se répartissent de part et absence de vecteurs jusqu'à cette date.

Cette attitude le sépare donc totalement de *La Libre Belgique*. Mais il serait faux de prétendre que le journal ne défend aucune opinion jusqu'au mois de mars : GR III : les vecteurs se répartissent de part et d'autre de la ligne de base. Ils correspondent à des informations-commentaires, soit exprimées par des personnalités catholiques ayant elles-mêmes des opinions divergentes sur le rexisme, soit reprises à d'autres journaux catholiques.

Le troisième journal catholique, *La Nation Belge* fait fi de toute la tradition qui auréole les dirigeants du Parti catholique et, sans scrupule, au contraire, publie un article savoureux de Charles d'Ydewalle qui n'épargne à leur égard ni sa verve ni son ironie acerbe. Celui-ci se plaît à souligner le contraste entre les « jeunes révolutionnaires rexistes » et les « bonzes du Parti » (13).

Deux opinions définissent la couleur politique de ce journal :

« Si *La Nation belge* n'appartient pas à proprement parler à la presse catholique, elle en défend le programme dans beaucoup de ses éléments » (14).

« Dès 1918, *La Nation belge* annonce déjà la tendance qu'elle suivra après, à savoir vers la droite, se rapprochant du nationalisme français à la manière de Daudet et de Maurras » (15).

Il s'agit donc d'un journal de tendance catholique de droite, nationaliste et quelque peu réactionnaire.

La sympathie de *La Nation belge* pour Degrelle tout au long de la montée du rexisme, lui vaut, bien qu'elle s'en défende, d'être considérée par les autres journaux comme une feuille rexiste.

(12) *Le XXe Siècle* (10 novembre, p. 2, col. 1).

(13) *La Nation belge*, « La Révolution de M. Degrelle » (4 novembre 1935, p. 5, col. 1 et 2).

(14) *La presse catholique à Bruxelles*, par le Baron P. Verhaegen ; De Vlyt, Anvers, p. 67.

(15) *Notre presse* : Richard Dupierreux in *Encyclopédie belge*, 1933.

Le GR des commentaires témoigne de la sympathie du journal pour Degrelle et son mouvement : presque tous les vecteurs sont dirigés vers le bas. Leur intensité diminue cependant à la veille des élections législatives de 1936.

La fréquence des commentaires est faible, nulle même jusqu'en février, date à laquelle le journal livre ses opinions sans ambiguïté.

La concordance entre le GR I et le GR II est édifiante : jusqu'au 24 février, la courbe des fréquences cumulées est assez plate ; le journal émet peu d'informations. Parallèlement, l'opinion est peu marquée. *La Nation belge* ne se livre à aucune analyse du mouvement rexiste qui est en pleine formation. Tout au plus, émet-il quelques termes d'admiration pour le jeune tribun enthousiaste qu'est Degrelle dont les manifestations sont de « formidables leçons de jeunesse » (16).

Jusqu'en février, on ne peut certes prétendre que le journal soit favorable au rexisme. Comme de nombreux journaux dont on ne peut douter de la tendance antirexiste, *La Nation belge* remarque Léon Degrelle et ne peut s'empêcher de lui reconnaître certains talents. Le ton qu'emploie au début *La Nation belge* est d'ailleurs souvent ironique : elle compare Degrelle à un boxeur, à un jeune premier du cinéma...

« Mégalomane » et « surhomme de comédie » sont les termes qu'emploie le journal socialiste *Le Peuple*, pour définir Léon Degrelle au Congrès de Courtrai.

En novembre 1935, ce journal comme d'autres quotidiens analysés plus haut, condamne et approuve. En effet, prétend le journal, si le phénomène Degrelle est à condamner, l'incidence qu'il a eue au Congrès de Courtrai sur le Parti catholique est positive :

« Ce qu'il faut retenir du gâchis de Courtrai, c'est que Degrelle a sorti quelques vérités lorsqu'il reprocha au Parti catholique la désaffection terrible née entre le peuple et ce parti qui n'a plus aucune unité et qui ne jouit pas lui-même de l'autorité qu'il veut restaurer dans l'Etat » (17).

Le Peuple est le quotidien bruxellois qui, dans sa lutte contre le rexisme a utilisé au maximum les moyens journalistiques que nous avons pris comme critères pour mesurer l'intérêt des journaux face à la montée rexiste :

GR I : le nombre des articles relatifs au phénomène rexiste dépasse largement celui de tous les autres journaux. La courbe de ce journal montre une élévation rapide et continue et est celle qui accuse le moins de paliers. Autrement dit, *Le Peuple* entretient l'attention de ses lecteurs en publiant continuellement des articles qui ont trait au rexisme.

(16) *La Nation belge* (12 novembre 1935, p. 3, col. 2).

(17) *Le Peuple* (5 novembre 1935, p. 2, col. 1).

Journal d'opinion, *Le Peuple* compte presque autant d'articles consacrés aux commentaires que d'articles d'information. Ce nombre élevé d'articles de commentaires, comme on le constate sur le GR II, correspond à une hauteur maximum de l'opinion. Presque tous ont la cote +5. De plus, on voit que l'attitude *Du Peuple* n'évolue pas, sa position, n'admettant aucune réserve, est fixée depuis le début de la montée rexiste, directement après le Congrès de Courtrai.

Les GR II et III ont la même orientation : *Le Peuple*, pour former davantage le jugement de ses lecteurs, choisit soigneusement des informations-commentaires qui vont dans le même sens et qui renforcent plus encore la tendance des commentaires.

Dans l'optique du journal socialiste, le rexisme n'est qu'une facette du cléricanisme et l'antirexisme du *Peuple* s'inscrit dans la lutte-traditionnelle des socialistes contre les catholiques. En novembre, *Le Peuple* qui voit en Léon Degrelle l'enfant terrible du Parti catholique, estime que son chahut lui vaudra quelques responsabilités au sein du parti. A cette époque, le journal est d'ailleurs convaincu que ce ne sont pas les excès de langage et les rodomontades de Degrelle dont il faut se préoccuper, mais bien du courant profond vers un retour de l'hégémonie cléricale qui se manifeste dans tout le Parti catholique. L'affaire de Courtrai n'est en somme qu'un coup de tonnerre qui restera sans suite :

« Il ne faut pas exagérer l'importance du mouvement de M. Degrelle car de tout temps, le Parti catholique et l'Eglise, ont su mettre à la raison ceux qui tentaient de ruer dans les brancards. On a commencé par leur offrir des places et des mandats et ils se sont assagis. Quant à ceux qui ont persévéré dans leur action, l'Eglise a trouvé le moyen de les briser. Il est probable que le chahut organisé par M. Degrelle lui vaudra à lui et à ses lieutenants, quelques places responsables au sein du Parti catholique ».

« Et il n'y a pas de danger, M. Degrelle ne sera pas dictateur » (17a).

Dans toute la presse bruxelloise, *Le Soir* se détache des autres journaux par ses vues réalistes et son engagement malgré sa réputation de neutralité. Il procède à une analyse d'événements qui, estime-t-il, ne sont autres que les indices de problèmes restés latents jusqu'à ce jour et particulièrement ressentis par une jeunesse qui se cherche ; celle-ci exprime brusquement son mécontentement.

Quels sont ses problèmes ? La jeunesse se trouve en butte à l'immobilisme et au conservatisme des partis, spécialement à celui du Parti catholique qui a lassé ses espoirs et fait tomber ses illusions. C'est donc dans

(17a) *Le Peuple* (6 novembre 1935, p. 2, col. 1).

tout un mouvement issu de forces nouvelles en réaction contre le statisme des anciens partis qu'il faut placer le rexisme ; il s'agit d'y voir non pas un phénomène isolé mais le cas particulier de toute une jeunesse qui cherche à reconstruire la société.

Sans doute, pense *Le Soir*, faut-il pardonner à une jeunesse désabusée les excès auxquels elle se livre. Si ces outrances doivent être réprimées, il faut aller au-delà par la prise en considération des problèmes graves qui constituent les bases de la crise dont pourrait bien être victime toute la Société.

« Voici qu'on trouve bien encombrant ces gamins. Ils s'agitent et crient et, tels les barbares au Sénat romain s'en vont tirer les Catons par la barbe. Cet irrespect mérite une fessée sans doute mais cela ne suffit point. Ce n'est pas un pensum qui guérira ces petits turbulents. On n'ignore pas impunément une jeunesse qui cherche sa place au soleil. Les aînés devraient comprendre que ce n'est pas un crime d'avoir 20 ans. Jamais nous n'avons vu une génération aussi déçue, aussi découragée, aussi profondément blessée que la jeunesse d'aujourd'hui. Il y a là un problème que l'on ne résout pas avec la collaboration d'une douzaine d'agents de police. Et cela est vrai sans doute pour tous les partis qui vieillissent dans l'immobilité » (18).

Après le coup de Courtrai, *Le Soir* fait l'effort de dégager ces événements de la lutte entre factions du Parti catholique pour les replacer dans le contexte social de l'époque. Dans cette optique, aux premiers moments du rexisme, le journal ne prend pas une position défavorable à Degrelle. Son souci constant d'objectivité sera cependant garant de sa lucidité.

La courbe du *Soir* sur le GR I est significative de trois caractéristiques : si *Le Soir* se range parmi les quatre journaux les plus attentifs au phénomène rexiste, c'est certes essentiellement par une information abondante, régulière et progressive.

Presque exclusivement informatif aux débuts du mouvement rexiste, peu à peu, *Le Soir* se départit de sa réserve habituelle pour émailler ses informations de quelques commentaires qui, malgré leur petit nombre, ainsi qu'en témoigne le graphique II montrent néanmoins une gradation périodique dans l'attitude antirexiste. GR III : pour intensifier sa lutte à l'approche des élections, *Le Soir* ouvre ses colonnes à des informations-commentaires violemment antirexistes.

Dans l'histoire du rexisme le Congrès de Courtrai présente une importance primordiale. En effet, il semble permis d'affirmer qu'à partir de cette date les journaux de toutes tendances qui publient le nom de Degrelle

(18) *Le Soir* (6 novembre 1935, p. 1, col. 3).

sous forme de gros titre surmontant de longs et abondants commentaires favorisent la publicité du chef rexiste cantonnée jusqu'alors à des cercles restreints et lui permettent de s'étendre au large public.

De son côté, Degrelle enhardi par l'assurance de ne trouver aucun obstacle sérieux qui viendrait briser son élan décide de conquérir la Capitale.

LE MEETING AU PALAIS DES SPORTS

En 1935, Degrelle promet de dédier le 11 novembre aux vivants. C'est pourquoi, bien à l'avance, il prépare ce qu'il appelle « le plus formidable meeting que des catholiques auront jamais donné en Belgique ». Il décide que l'immense Palais des Sports sera le théâtre d'une harangue digne de ce titre : « Debout les vivants ».

Ses espoirs ne seront pas déçus. Devant plus de 15.000 (19) spectateurs, Degrelle lance son nouveau slogan : « Catholiques, venez à Rex, Rex c'est l'avenir ». Epurer le Parti catholique, dévoiler les scandales politico-financiers, réformer l'Etat sont les thèmes favoris que Degrelle a déjà développés à Courtrai. Tel est le canevas de la pensée rexiste exposée à ce premier meeting et qui a pour but de déclencher un vaste mouvement d'opinion.

Personnalité à double face qui allie l'esprit de prédicateur des Evangiles à celui d'un tribun au langage incisif et même grivois, Degrelle conçoit le meeting du Palais des Sports comme un vaste spectacle. Il exerce un véritable magnétisme sur les foules. Son caractère tranche avec celui qui est habituel aux politiciens catholiques.

D'une part les journaux ironisent sur la mise en scène qu'affectionne Degrelle, d'autre part, ils reconnaissent les dons oratoires ainsi que le bien-fondé de ses critiques. GR III : les informations-commentaires publiées par *Le XX^e Siècle*, *La Libre Belgique* et *Le Peuple* sont le reflet de ce jugement ambivalent. Un même vecteur tracé de part et d'autre de la ligne de référence et dont les deux parties sont représentées en plein et en pointillé, représente un article de ce type.

Sans doute la publicité donnée à Degrelle est-elle due en partie à sa personnalité. Mais l'abondance des articles suit la proclamation du mouvement rexiste d'être à l'avenir un groupement purement politique. Son cri de ralliement sera « Propreté », son but sera de « chasser les pourris » (20).

Cet épisode détériore les relations entre Rex et l'Eglise. Dans le décret du 20 novembre 1935, le cardinal Van Roey formule des mesures disci-

(19) L'estimation des différents journaux varie entre 15.000 et 25.000 spectateurs.

(20) *Le Peuple* (24 novembre 1935, p. 3, col. 5).

plinaires destinées à rendre visible la désolidarisation officielle du catholicisme avec un mouvement politique qui se crée au-dehors du Parti catholique et au mépris de toute discipline (21).

Le coefficient angulaire des courbes de fréquences cumulées grandit pour cette période d'une manière significative. Ce n'est qu'à l'occasion du meeting du Palais des Sports, que *La Dernière Heure* commence à marquer un intérêt pour le rexisme : la courbe naît après cet événement.

Alors que dans l'esprit de chacun, Rex est devenu un mouvement indépendant, Degrelle, armé du succès qu'il a remporté au Palais des Sports ne voit plus aucun obstacle pour la réalisation de ses ambitions. Tel un prédicateur, il va dans le pays (dans la partie francophone surtout) répandre la « bonne parole ». En effet il entreprend une campagne émaillée d'un nombre impressionnant de meetings au cours desquels il n'épargne aucun parti politique et moins que tout autre, le Parti catholique.

LE DIFFEREND SEGERS - DEGRELLE

L'intérêt des journaux pour le rexisme n'a pas été uniformément soutenu. Plusieurs élévations suivies de paliers peuvent être définies sur les courbes du GR : une première élévation couvre la période comprenant le « coup de Courtrai » (2 novembre 1935), le meeting au Palais des Sports (11 novembre 1935), le décret épiscopal (20 novembre 1935). Elle se termine par l'affaire Segers-Degrelle (décembre 1935) et par l'incident des « balais » (23 décembre 1935).

Premier palier du graphique : la première partie de la courbe est suivie par un arrêt général des informations et des commentaires pendant toute la première semaine de janvier.

Par des attaques virulentes contre Paul Segers l'une des personnalités éminentes de la droite, Degrelle provoque au sein des milieux catholiques de profonds remous et un affolement difficilement surmonté. Les élections approchant, le crédit du Parti catholique sera, à la suite de cette affaire, fortement compromis.

Riche en rebondissements, cet épisode ouvre la campagne de Degrelle contre les « pourris ». Par la voie des journaux, les antagonistes s'affrontent, les démentis se succèdent et se chevauchent, les interventions épistolaires se multiplient. On en arrive à la confusion la plus complète d'autant plus que chacun des journaux ne semble jamais connaître qu'une partie de l'affaire. Finalement les faits sont entourés d'un tel nombre de rumeurs, d'assertions, de dénégations que personne ne parvient plus à déceler la

(21) Dans tous les journaux : 23 novembre 1935 sauf la *Dernière Heure*, 26 novembre 1935.

vérité et qu'aucun des journalistes n'ose formuler un commentaire dans l'un ou l'autre sens, se bornant la plupart du temps à relater les différentes étapes de la joute.

Depuis le Congrès de Courtrai du 2 novembre 1935 où il exigeait énergiquement que M. Segers se démette de ses fonctions, le chef de Rex rassemblait des documents et préparait un dossier sur les causes qui firent choir la banque d'Anvers dirigée par M. Segers et sur les circonstances dans lesquelles furent obtenus 30 millions de la Caisse d'Épargne et 10 millions de l'A.N.I.C. au profit de cette banque (22). Degrelle essayait dans ce dossier de rejeter directement sur M. Segers la responsabilité des malhonnêtetés commises lors de cette faillite.

D'après les dires de Degrelle son but n'était pas de « piétiner M. Segers mais de l'éliminer de la scène politique ». C'est pourquoi il avait rédigé la brochure tirée à 80.000 exemplaires et qui s'intitulait : « J'accuse le ministre Segers d'être un cumulard, un bankster, un pillard d'épargne et un lâche » (23).

Malgré les multiples tentatives entreprises par les partisans de M. Segers pour étouffer l'affaire, les pressions exercées sur Degrelle et les tractations échouèrent (24).

Au milieu du mois de décembre les journaux révèlent que M. Segers a l'intention d'abandonner la présidence des Associations et Cercles catholiques et de ne plus demander le renouvellement de son mandat de Sénateur.

Cette nouvelle suscite parmi les journaux des suppositions controversées; ils ne manquent pas d'établir un rapprochement entre la décision de M. Segers et la campagne rexiste, tout en laissant au lecteur le soin de tirer lui-même les conclusions quant à la véracité des bruits qui courent.

La Libre Belgique publie une déclaration de M. Segers : son désir de se retirer de la vie politique lui est dicté par des raisons de famille. Le journal catholique conteste que la campagne rexiste ait le moindre rapport avec sa démission (25).

La Nation belge, par contre, assure qu'une réunion a eu lieu entre un avocat anversoïse, ami commun à MM. Segers et Degrelle, au cours de laquelle un protocole aurait été rédigé et signé par les deux parties. C'est par ce protocole que M. Segers se serait engagé d'abandonner la vie politique. Dans certains milieux on ajoute qu'à la suite de cet accord,

(22) Ce n'est qu'en janvier 1936, par une lettre de Degrelle publiée dans *La Libre Belgique* (1er janvier, p. 1, col. 6) que les journaux apprennent l'existence de ce dossier.

(23) *Idem*.

(24) *La Libre Belgique*, lettre de M. Wynen (26 janvier 1936, p. 2, col. 5 et 6).

(25) *La Libre Belgique* (14 décembre 1935, p. 1, col. 6).

Léon Degrelle aurait donné l'ordre de détruire une quantité importante de brochures (26).

Ainsi, selon une première hypothèse, c'est M. Segers lui-même qui aurait décidé de se retirer de la vie politique pour des raisons personnelles. Une seconde hypothèse veut que ce soit Degrelle qui par un chantage peu élégant aurait contraint M. Segers à offrir sa démission. De son côté, le journal socialiste *Le Peuple* avance qu'une querelle de famille serait à l'origine du différend Segers-Degrelle. Un mandat d'administrateur des Sociétés nationales de Chemins de fer vicinaux était vacant. Le père de Léon Degrelle, Edouard Degrelle, déjà commissaire de la Société des vicinaux, se trouva en compétition avec M. Segers à l'occasion de la vacance de cette place. Ce dernier l'emporta. Selon *Le Peuple*, Léon Degrelle aurait donc pris le parti de venger son père (27).

Le 23 décembre 1935, l'UCB, présidée par M. Pierlot, réunie en Assemblée générale, examine la nouvelle situation consécutive à la décision prise par le ministre d'Etat Segers.

Comme à Courtrai, Degrelle a préparé un scénario. Cette fois, il a décidé de montrer que les décisions de l'UCB lui importent peu tant que cette Assemblée ne sera débarrassée de certains de ses membres. Ceux-ci sont au comble de l'étonnement lorsqu'au moment de pénétrer dans la salle de réunion, un spectacle loufoque s'offre à eux : des adhérents de Rex, armés de balais défilent dans la rue derrière un calicot portant cette inscription : « un bon coup de balai ».

Pendant, cette pittoresque démonstration n'est pas appréciée par les autorités communales qui chargent quelques policiers d'emmener les manifestants.

Si l'on examine le GR II, on remarque que *La Nation belge*, *La Libre Belgique* et *Le Peuple* émettent des commentaires légèrement favorables (cote — 2) aux rexistes après cet incident. En effet, ces trois journaux veulent n'y voir que la farce. Ils critiquent donc l'intervention de la police qui a empêché ces « inoffensives » démonstrations.

On se doute que les journaux ne veulent accorder aucune importance aux manifestations intempestives des rexistes. C'est pourquoi, les jugeant innocentes, ils considèrent comme inadmissibles le genre de mesures prises par la police qui ne se justifient qu'aux époques troublées :

« La bonne ville de Bruxelles deviendrait-elle une de ces affligeantes cités où il n'est même plus permis de rire un coup. Et depuis quand est-il interdit de porter un balai à la manière des hommes sandwiches, troublent-ils l'ordre au point que la police doit juger indispensable de les incarcérer

(26) *La Nation belge* (15 décembre 1935, p. 1, col. 1).

(27) *Le Peuple* (21 décembre 1935, p. 2, col. 1).

durant 7 heures sans même prévenir leur famille ! (...). Nous trouvons inadmissible que l'on traite sur pied d'égalité des anarchistes dangereux avec une douzaine de porteurs de balais silencieux et somme toute pittoresques » (28).

La Nation belge plus extrémiste dans son jugement écrit :

« Le balai est un instrument utile (...). Encore appartiendrait-il à la jurisprudence de fixer l'exégèse du balai et de tenir sa signification allégorique pour outrageante, subversive et attentatoire à l'ordre public (...). Une fois de plus l'autorité a porté un sérieux accroc à la légalité, nous forçant ainsi à reconnaître une fois de plus que rien ne ressemble autant à un régime de dictature qu'une démocratie parlementaire tempérée par la police » (29).

On se serait attendu à une indignation de la part des journaux catholiques à l'égard de cette manifestation somme toute outrageante pour le bureau du Parti catholique, ainsi qu'à une certaine satisfaction après l'arrestation des porteurs de balais ; c'est au contraire en condamnant l'action de la police qu'ils réagissent à la provocation de Degrelle. Une fois de plus donc, remarquons la volonté des journaux catholiques de rester indépendants du Parti catholique. Dans une optique différente de celle des journaux catholiques, *Le Peuple* prend également la défense des manifestants. En effet, l'organe socialiste ne s'indigne nullement, il se réjouit par contre du concours apporté par les rexistes au renversement de ses ennemis politiques, les catholiques : « Nous ne voyons du reste aucun inconvénient à ce que ces nettoyeurs manient leurs balais, c'est tout autant de besogne en moins pour nous » (30).

A l'occasion de l'affaire des balais, on enregistre pour *Le Peuple* le seul commentaire favorable au rexisme (voir GR II), mais celui-ci est à dissocier des deux autres commentaires cités, par le fait qu'il consiste moins en une approbation de l'action de Degrelle qu'en une continuité dans la lutte contre les catholiques. En conséquence, cet article s'intègre parfaitement dans la ligne du journal.

La brochure « J'accuse Segers » dont les journaux avaient annoncé la publication parut immédiatement après la réunion de l'UCB. L'opposition entre M. Segers et Degrelle allait s'envenimer au point d'en arriver au paroxysme et, loin de se clarifier, la querelle allait prendre un aspect de plus en plus complexe et inextricable. Se considérant comme directement atteint par des « calomnies scandaleuses » M. Segers assigna Degrelle devant le Tribunal de Bruxelles en paiement de 300.000 f de dommages.

(28) *La Libre Belgique* (24 décembre, p. 3, col. 7).

(29) *La Nation belge* (26 décembre 1935, p. 1, col. 3).

(30) *Le Peuple* (24 décembre 1935, p. 1, col. 2).

Le différend Segers-Degrelle fournit le thème principal, en ce qui concerne le rexisme, dans les colonnes des journaux pour la période couvrant la deuxième partie des courbes du GR I (7 janvier au 15 février 1936). Certains journaux tels *Le Peuple*, *La Libre Belgique* et *Le XX^e Siècle* se distinguent par l'élévation accentuée de leur courbe. C'est au cours de cette période que la courbe du journal libéral, *L'Etoile Belge*, prend un départ régulier. Celles des deux autres journaux libéraux, *La Dernière Heure* et *L'Indépendance belge* sont encore entrecoupées de longs paliers jusqu'au mois de mars.

La polémique qui entoure le différend Segers-Degrelle et qui constitue avec une attention soutenue. Les articles informatifs sont nombreux. élargissement non négligeable de son audience électorale. C'est à ce point que les journaux font état, pour la première fois, de la participation des rexistes aux prochaines élections.

Tout au long du développement du conflit, les journaux ont suivi l'affaire avec une attention soutenue. Les articles informatifs sont nombreux. Cependant dans l'ensemble de la presse, ce n'est que l'incident pittoresque « des balais » qui reçoit un mouvement d'approbation général. Quant au reste des événements, les journaux n'en font part que d'une manière strictement neutre et se gardent bien de s'aventurer dans tout commentaire.

Pourquoi cette attitude bienveillante à l'égard des rexistes pour le seul incident des balais, attitude en opposition avec la ligne générale soutenue par la majorité des journaux ?

Deux hypothèses peuvent être avancées :

1. Degrelle est parvenu à gagner une plus large partie du public à sa cause et les journaux reflètent cette évolution : ceux-ci prennent la défense des rexistes parce qu'ils estiment que faire preuve d'humour au cours des manifestations n'est pas interdit.
2. Les journaux estiment qu'il est ridicule et dangereux d'attribuer aux exubérances rexistes plus d'importance qu'elles ne le méritent. Les considérer comme des perturbateurs de l'ordre public serait donner du poids à un simple tapage étudiantin.

Les propos du journal libéral, *L'Etoile belge* pourraient appuyer ces deux hypothèses :

« Les amis de M. Segers auront beau s'agiter et s'indigner, ils n'empêcheront pas l'homme de la rue de penser et de dire que le jeune défendeur rexiste a bel et bien balancé le Président de la Fédération des Cercles. Pour le gros public les balayeurs triomphent, ils font figure de vengeurs, ils se vanteront d'avoir épuré le parti. Ils espèrent bien tirer de

cette aventure de gros avantages à commencer par une bruyante popularité. En sont-ils dignes, leurs débuts ne permettent guère de le penser. Ils ont surtout fait de la démagogie et de la plus basse. Leurs méthodes publicitaires, leur bluff grossier, la violence de leur langage emprunté aux procédés du national-socialisme nous inspirent les plus vives répugnances. Mais il faut compter avec la naïveté, le panurgisme des électeurs. Toujours prêts à écouter les charlatans, rénovateurs prometteurs de miracles. C'est pourquoi sans avoir aucun intérêt dans un débat d'ordre catholique intérieur nous souhaitons que M. Segers confonde ses détracteurs » (31).

Le jugement fut rendu le 29 avril 1936 dans la surprise générale. Personne n'osait croire à la défaite d'une personnalité telle que M. Segers. La deuxième Chambre du Tribunal civil de Bruxelles déboutait le demandeur et le condamnait au paiement des frais. M. Segers avait perdu son procès contre Léon Degrelle. Les attendus étaient sévères tandis que le Tribunal faisait preuve d'indulgence à l'égard de Degrelle.

Ce n'était pas seulement M. Segers qui perdait ce procès, c'était tout le Parti catholique. Il allait en subir le contrecoup lors du scrutin électoral du 24 mai 1936.

Les échos de ce procès dans la presse prirent un ton de polémique. Le ton résigné de *La Libre Belgique* contraste avec l'indignation des journaux libéraux :

« De toutes manières, la thèse soutenue par ces journaux (journaux libéraux) paraît absolument indéfendable. Elle reviendrait à vouloir mettre au-dessus des jugements des tribunaux et par conséquent au-dessus des lois toutes les personnalités dirigeantes de certains organismes de crédits officiels. A quoi bon vouloir retarder l'éclatement de certains scandales. Ils finissent quand même par être connus » (32).

« Il ne faut pas attendre de nous que nous célébrions la défaite de l'ancien Président des Cercles catholiques (...). Autant nous nous réjouissons de voir une autorité aussi respectable et indépendante que la magistrature, proclamer la souveraineté de la liberté de presse, autant nous nous inquiétons de voir la même autorité saper délibérément le prestige de ces institutions. Est-ce bien nécessaire et opportun ? Il y a des choses auxquelles dans une époque aussi troublée que celle que nous vivons on ne devrait toucher qu'avec une extrême prudence » (33).

L'évolution de l'opinion de *L'Etoile belge* est étroitement liée à son histoire. Ce quotidien libéral avait été fondé en 1850 par Faure. Sous la

(31) *L'Etoile belge* (9 janvier 1936, p. 1, col. 6 et 7).

(32) *La Libre Belgique* (1er mai 1936, p. 1, col. 6).

(33) *L'Etoile belge* (30 avril 1936, p. 1, col. 6).

direction de Denis Madoux puis d'Alfred Madoux, *L'Etoile belge* prospéra. A la mort de ce dernier, le journal fut repris par M. Marquet, représentant à la Chambre, qui en confia la direction à Paul Beaupain, également rédacteur en chef. Ensuite *L'Etoile belge* subit divers avatars. Reprise par le consortium *Indépendance belge-Neptune*, *L'Etoile belge* fusionna avec *l'Indépendance belge*. Sa disparition dura trois mois. Les circonstances qui la font passer sous la direction de *l'Indépendance belge* font que jusqu'en janvier 1936, elle publie des articles repris de ce même quotidien ; les mêmes journalistes et rédacteurs signent dans les deux journaux. Pour l'analyse de cette période, de novembre 1935 à janvier 1936, il suffit de se référer à celle de *l'Indépendance belge*. Le GR I rend cette similitude visible d'autant plus que les journaux ont été placés l'un en dessous de l'autre pour que la ressemblance soit plus apparente.

En janvier 1936, l'aspect du journal change, un éditorial annonce sa résurrection : sous la direction de Paul Beaupain, le journal libéral sera le reflet des diverses tendances du libéralisme. Si elle entend rester conservatrice, la feuille libérale ne renonce pas pour autant à appliquer dans sa forme la plus large, la méthode du libre-examen. *L'Etoile belge* redevient un journal possédant ses propres opinions (34). Cette date correspond en effet à la parution de commentaires (voir GR II).

On constate aussi sur ce même graphique combien, à partir de janvier, l'attitude de *L'Etoile belge* diffère de celle de *l'Indépendance belge*. Après avoir calqué ses opinions sur celles de *l'Indépendance belge*, elle se libère de sa subordination. Contrairement à cette dernière, le graphique des commentaires montre pour *L'Etoile belge* une régularité consciente et ordonnée dans son attitude d'opposition extrême au rexisme. L'examen du graphique des informations-commentaires nous mène aux mêmes conclusions. Sur le GR I, la courbe du journal coupe et dépasse celle de *l'Indépendance belge*. Son élévation rapide la conduit au même niveau que *Le Soir*. En deux mois, *L'Etoile belge* compte plus d'articles que *l'Indépendance belge* en sept mois.

En 1936, *l'Indépendance* fait partie du consortium des journaux d'information avec *L'Etoile belge*, *Neptune*, *le Moniteur des Intérêts matériels*. A cette époque, le journal libéral est de tendance conservatrice. Son aspect se distingue des autres journaux d'information par l'importance qu'il accorde à la photo. Plus de la moitié du journal est couvert de faits divers illustrés sans aucun rapport avec les articles qui les entourent. De plus, pour augmenter son attrait, le journal ignore certaines conventions de présentation. En première page, par exemple, des articles d'actualité voi-

(34) *L'Etoile belge* (23 janvier 1936, p. 1).

sinent avec des résultats sportifs, des gros titres d'information politique surmontent de petits articles de faits anodins. Les pages intérieures présentent le même caractère hydride.

Lorsqu'on analyse les indications données par les graphiques, on constate que *L'Indépendance belge* se montre peu intéressée par le phénomène rexiste : la courbe du journal est celle qui traduit la plus faible quantité d'articles. L'élévation de la pente est peu accentuée et coupée par de nombreux paliers d'une longueur presque égale à un mois, ce qui dénote une absence totale d'articles.

En ce qui concerne l'opinion du journal, elle accuse plusieurs variations. Le nombre peu élevé de commentaires ne permet pas de tirer des conclusions valables du GR II. De même, le GR III montre une alternance des vecteurs. L'opinion changeante de ces articles n'est donc pas dictée par une ligne de conduite bien précise et ne permet aucune déduction. Cette ambiguïté subsistera tout au long de la période analysée : le GR II montre, pendant la campagne électorale, des vecteurs d'abord favorables ensuite défavorables au rexisme.

LA CONDAMNATION DE REX PAR LE PARTI CATHOLIQUE

A cette époque de crise économique, les institutions présentaient des carences et des failles. Ces faiblesses, les collusions entre la politique et la finance destinées à éviter certains effondrements boursiers servirent de base à la campagne électorale que Degrelle préparait activement.

Pendant que les meetings rexistes se succèdent à une cadence effrénée et que des procès retentissants se déroulent, le Parti catholique, après le clergé, rompt irrémédiablement avec le rexisme.

« Le Comité directeur de l'UCB délibérant sur la situation créée par le mouvement constate que :

1. La prétention du mouvement rexiste d'obtenir une représentation sur les listes catholiques de certains arrondissements soulève un problème d'intérêt au point de vue catholique.
2. Par conséquent, la question des rapports entre le mouvement rexiste et le Parti catholique ne peut être abandonnée au hasard des contingences locales, mais doit au contraire être réglée en fonction de l'ensemble du Parti catholique et des intérêts supérieurs dont il a la garde.

Considérant :

1. Que le mouvement rexiste se pose ouvertement en ennemi du Parti catholique, dont il prétend rejeter le programme, les méthodes, la discipline et jusqu'au nom lui-même.
2. Que le but véritable du mouvement rexiste est l'anéantissement du Parti catholique, le renversement des institutions établies et l'instauration de la dictature.
3. Que les méthodes rexistes d'agression contre les personnes, de généralisations injustes, de suspicions érigées en système d'exploitation du scandale sont en opposition directe avec les principes catholiques de justice et de charité.
4. Que cette manière d'agir est d'autant plus intolérable que les griefs qui ont servi de prétexte au mouvement rexiste sont aujourd'hui redressés par les mesures radicales adoptées par le Parti catholique pour éviter toute collusion entre la politique et la finance et dont l'application sera poursuivie sans faiblesse.

Décide que :

1. Les organisations du parti ne peuvent traiter avec les groupements rexistes.
2. La collaboration à ce mouvement est incompatible avec la qualité de membre du Parti catholique » (35).

Avec la condamnation du rexisme par le Parti catholique, débute la troisième phase montante des courbes du GR I. La courbe de *La Dernière Heure* qui formait un palier depuis 5 semaines, accuse une forte montée. C'est d'ailleurs à partir de cette troisième période que tous les journaux, sauf *La Nation belge* et *L'Indépendance belge*, adoptent une attitude violemment antirexiste (voir GR II et III).

A partir du 24 février, *La Libre Belgique* dont la position était mitigée et dont les colonnes avaient accueilli quelques articles plutôt favorables au rexisme, engage toutes ses forces dans sa lutte contre celui-ci. Cette délimitation est très évidente sur le GR II.

De même *Le XX^e Siècle*, prend nettement position après la condamnation officielle de Rex. A l'inverse de *La Nation belge*, il déclare la guerre au rexisme et à son chef.

(35) *La Libre Belgique* (27 février 1936, p. 2, col. 4) : décision de l'UCB du 24 février 1936.

Vers le 20 février, l'élévation de la courbe de *La Nation belge* est très nette. Parallèlement au nombre croissant d'articles, l'opinion du journal se découvre : lorsque la rupture entre le Parti catholique et Degrelle est consommée, *La Nation belge* fait nettement part de sa bienveillance envers le rexisme. En effet, retrouvant dans le programme de Degrelle l'expression des aspirations politiques auxquelles elle a toujours souscrit, à savoir la suppression des partis en vue d'une union nationale et l'organisation corporative, il n'est pas étonnant de voir ce journal accorder son soutien au rexisme et par là se dresser contre le Parti catholique qu'il trouve dénué de tout crédit et de tout idéal (36). C'est donc avec reconnaissance qu'il voit Degrelle s'élever contre les abus politico-financiers.

Reprenant les termes de Degrelle, *La Nation belge* affirme que le rexisme n'est pas un parti. C'est dit-elle, un phénomène populaire dont le leader en est l'« incarnation » (37).

Remontant aux origines de la Belgique indépendante, Charles d'Ydewalle, rédacteur à *La Nation belge*, retrouve un antécédent prestigieux au mouvement rexiste : ce n'est autre que le courant d'opinion qu'avait déclenché l'action de de Potter. Les deux hommes sont à comparer ; démagogues tous les deux, ils ont l'art de soulever les foules et de gagner leur sympathie par des discours dont la violence n'est pas exclue. Leur action politique fait de tous deux des épurateurs de leur gouvernement (38).

La Nation belge, enfin, est le seul journal qui marque sa sympathie pour la victoire rexiste : « s'il fait si tranquille après le scrutin, c'est bien la preuve que les vainqueurs sont d'honnêtes gens » (39).

L'Indépendance belge continuera, pendant toute la période que nous envisageons à offrir aux lecteurs des commentaires à caractères contradictoire. Au moment de la condamnation de Rex, le journal consacre quelques articles au rexisme dans le cadre de vastes enquêtes sur les tendances générales de la jeunesse belge dans les différents partis. Préférant ne pas avoir à prendre lui-même parti en faveur des thèses rexistes, l'organe libéral laisse Degrelle, interrogé par un journaliste, se défendre lui-même. Ainsi est-on renseigné sur « la vraie » raison d'être du rexisme, sur « le véritable » programme rexiste, sur « les vrais » buts de Degrelle (40).

L'explication que donne par exemple Degrelle sur le corporatisme fait dire à J. Tessart, auteur de l'article, que « sur tous les points développés, Degrelle s'accorde avec la thèse néolibérale de M. Janne », et que

(36) *La Nation belge* (29 février 1936, p. 2, col. 4).

(37) *La Nation belge* (25 février 1936, p. 1, col. 2).

(38) *La Nation belge* (6 avril 1936, p. 1, col. 1 et 2).

(39) *La Nation belge* (29 mai 1936, p. 1, col. 4).

(40) *L'Indépendance belge* (22 février 1936).

« le programme des réformes rexistes est bien pour répondre aux aspirations et aux habitudes du Belge en général » (41).

Pendant, le 26 mai, le journal écrit « qu'on n'a jamais vu autant de promesses démagogiques, que c'est le groupe qui a été le moins précis, s'étant contenté de parler d'assainissements, qui a eu le plus de succès.

Et enfin, le 8 juin, un article signé par Charles de la Boverie et intitulé « A Rex, lettre d'un brave homme », compare les qualités de Degrelle à celles de M. Van Zeeland.

Un des moyens caractéristiques dont Degrelle usa pour déclencher un vaste mouvement d'opinion fut le nombre impressionnant de meetings organisés à la veille des élections. Il parcourt tout le pays ; outre la partie francophone que Degrelle préfère, les plus importantes villes flamandes connaissent également la faveur de ses discours. Degrelle qui ne ménage jamais le côté spectaculaire, organise ses manifestations électorales dans des salles immenses. Le public y assiste, en effet, très nombreux.

Les seuls dons d'orateur et d'animateur de foules que possédait Degrelle ainsi que son bagoût et son manque de scrupules n'expliquent pas l'engouement dont le rexisme a joui. Le caractère troublé de l'époque et l'état désesparé de l'opinion publique à la veille de la deuxième guerre mondiale ont favorisé la montée d'un mouvement qui réussit à hypnotiser les foules en promettant « un ordre nouveau ». Lorsque les masses sont mécontentes et déçues, il se trouve toujours un initiateur, un chef capable de les entraîner. C'est ainsi que le journal libéral, *L'Etoile belge* s'explique le succès de Degrelle :

« Qu'un tel fantoche puisse réunir des milliers d'auditeurs et se faire acclamer comme un sauveur, c'est un symptôme éloquent de l'état de désarroi d'une partie de l'opinion publique à qui les bonimenteurs font perdre tout sens de réalité » (42).

Sa personnalité et surtout les moyens qu'il met en œuvre pour s'emparer de l'esprit des foules interviennent dans la sympathie que celles-ci accordent à son mouvement. Il n'est pas un journal qui ne lui reconnaisse le don de s'imposer au public, de le magnétiser et d'employer à bon escient la propagande publicitaire.

Bref, en 1936, Léon Degrelle est l'homme à la mode : « De grands yeux bruns tout pleins à la fois de douceur et d'audace, des mains, non, des poings d'une vigueur extraordinaire. Une voix magnifique, profonde un peu voilée dans la conversation courante mais qui devient à la tribune un tonnerre. Et quelle radieuse jeunesse. Il est si beau qu'on oublie tout. Il est

(41) *Idem* (24 février 1936).

(42) *L'Etoile belge* (6 mars 1936, p. 1, col. 7).

bien plus courtois que M. Goebbels. Il fait du sentiment. Il ne peut voir personne sans parler de petits enfants ou de sa vieille maman » (43).

La Libre Belgique, pour exprimer à la fois le dynamisme, le rayonnement que Degrelle crée autour de lui et l'envoûtement sous lequel il tient l'élément féminin reprend le terme à la mode : le rex-appel (44).

Mais cet art oratoire qui fait vibrer les uns, glace certains autres :

« Cette éloquence qui change de chemise est éminemment représentative de notre époque. Jadis on communiquait avec les foules en leur parlant un langage harmonieux qui ne dédaignait pas la forme classique. Aujourd'hui, on se contente de hurler et de suer. C'est beaucoup moins élégant mais il paraît que ça fait moderne. Tout compte fait, nous préférons encore à ces orateurs trempés, les grands tribuns de jadis aux chevelures de rapins et aux gestes emphatiques. Ils avaient plus de chic et peut-être plus d'idées » (45).

Plusieurs journaux soulignent un aspect édifiant de la tactique de Rex. Désireux de conquérir tous les publics, Degrelle a soin de présenter son programme suivant la condition sociale ou les exigences de chacun d'eux. Devant des commerçants et des artisans, il tient un langage propre aux problèmes des classes moyennes. Ainsi, il stigmatise l'hypercapitalisme qui absorbe les banques régionales, s'empare des industries, domine les patrons et écrase la classe moyenne (46).

A Anvers, Degrelle aborde le problème linguistique en lui accordant une place secondaire : « Ce sont les politiciens qui ont séparé les Flamands et les Wallons. Rex a accompli ce miracle d'unir tous les Belges » (47).

Dans les cantons rédimés, par contre, Degrelle tient un tout autre langage : dans cette région du pays, l'argument linguistique prend une importance particulière. C'est en promettant à la population allemande un libre développement de sa culture qu'il espère la gagner à sa cause (48).

Cet opportunisme politique est résumé comme suit dans *L'Etoile belge* : « Rex est rouge en Wallonie, vert en Flandre, ce qui permet à ses néophytes de toujours retourner leur casaque du bon côté » (49).

Les meetings achèvent la troisième période de la montée des courbes. Alors que le rexisme se définit de plus en plus nettement, parallèlement

(43) *La Dernière Heure* (30 mai 1936, p. 1, col. 7).

(44) *La Libre Belgique* (18 mai 1936, p. 5, col. 2).

(45) *Le Soir* (20 mai 1936, p. 1, col. 1).

(46) *Le Soir* (24 avril 1936, p. 2, col. 1).

(47) *Le Soir* (18 mai 1936, p. 2, col. 4).

(48) *Le Soir* (3 mars 1936, p. 3, col. 6). Ceci explique le vif intérêt que le parti rexiste trouve auprès des journaux allemands comme le *Berliner Tageblatt* qui déclare que Degrelle pourrait faire en Belgique ce que Hitler fait en Allemagne (repris par *Le Soir*, le 31 mai 1936, p. 2, col. 2).

(49) *L'Etoile belge* (21 mai 1936, p. 1, col. 4).

les journaux adoptent une attitude de plus en plus tranchée. Les élections approchent et il est nécessaire que les journaux fassent pour leurs lecteurs le point sur ce que représente le phénomène rexiste.

LE PROGRAMME REXISTE

Notre analyse révèle que, jusqu'à la fin du mois de février, les journaux bruxellois, ont présenté entre eux des différences très nettes dans leurs réactions vis-à-vis du phénomène rexiste.

En mars et avril, en même temps que se précise la montée du mouvement rexiste, une unanimité d'opinion se dessine dans la presse. Si certains journaux trouvent en Degrelle quelques mérites et qualités, il n'y a aucun journal bruxellois qui adopte ou défende le programme rexiste.

Comme on le sait déjà, le mouvement rexiste ne se constitua pas, dès ses débuts, en un parti aux bases bien définies. Celles-ci n'existent et ne furent connues du public qu'à partir du moment où Degrelle les précisa au cours de ses meetings. Lors d'un discours tenu à Namur le 24 février 1936, Degrelle explicita plus exactement la position du mouvement rexiste. On se le rappelle, il se désolidarisait alors du régime des partis existants, plus spécialement du Parti catholique avec lequel, Rex n'avait plus rien à gagner. Dès lors, il abandonnait son idée de nettoyer et de régénérer le Parti catholique pour faire de Rex un groupement populaire indépendant de tout parti qui rallierait la quasi-totalité des Belges. Désormais son mouvement devenait « Le Front populaire de Rex et lutterait seul aux élections » (50).

Le rexisme se déclare « le symbole de la révolution pacifique basée sur le consentement général de la Nation » (51). Qu'apportera cette révolution ? Elle établira dans la réalité les trois grands principes à la base du régime rexiste : l'Etat, la Famille et la Corporation.

Pour Degrelle, la Réforme de l'Etat est une des conditions premières à l'assainissement de la société. Elle consiste à ramener le Parlement à son rôle : contrôler et voter le budget. La durée des sessions serait réduite à deux mois par an. Le nombre des députés serait également abaissé. « A côté du Roi, du Gouvernement et du Parlement, nous prévoyons un quatrième pouvoir : les corporations feraient les besognes spécialisées que le Gouvernement n'a pas le temps de faire et qui ne sont pas de la compétence du Parlement. Elles nous feraient de bonnes lois étudiées par des gens de métier » (52).

(50) *Le Soir* (25 février 1936, p. 2, col. 5).

(51) *La Libre Belgique* (9 avril 1936, p. 2, col. 5).

(52) *L'Indépendance belge* (23 février 1936, p. 5, col. 7).

La réforme la plus importante serait : « l'institution du référendum permettant à l'Exécutif de prendre directement contact avec le peuple dans les questions très importantes ou lorsque le pays légal ne refléterait plus exactement le pays réel » (53).

Les Réformes économiques : « Mettre le capital au service des hommes », telle est la formule qu'emploie Degrelle. Pour cela il envisage :

1. Un contrôle des banques et des industries.
2. La limitation du nombre des mandats d'administrateurs.
3. La protection des classes moyennes par la réglementation sévère des grandes entreprises, des trusts coopératifs, etc. (54).

Parmi les Réformes sociales, c'est la famille qui tient une grande place dans la doctrine rexiste. La famille constitue la cellule vitale de la société. L'Etat a le devoir de protéger et de favoriser son épanouissement par tous les moyens. Quels sont-ils ?

1. Le salaire familial, l'impôt sur les célibataires et sur les ménages sans enfants et l'interdiction du travail de la femme mariée.
Notons sur ce dernier point que Degrelle, qu'on surnommait le beau Léon, avait auprès du public féminin beaucoup de succès. Cependant, loin de vouloir libérer la femme, il lui réservait une condition de dépendance toute traditionnelle : « Seul un gouvernement semblable (celui que Degrelle désire) peut aussi supprimer le travail de la femme mariée. Car c'est une monstruosité. C'est l'ennemi des familles nombreuses. C'est l'affameur des autres familles. La femme qui travaille vole le pain à des pères de famille, elle abandonne ses enfants, elle les laisse à la merci du vice et de toutes les misères morales » (55).
2. L'intangibilité absolue de l'héritage en ligne directe et la voix supplémentaire aux pères de famille.
3. La reconnaissance de la famille contre toute atteinte à son intégrité morale par la révision du statut des spectacles, par la suppression pure et simple du divorce, par une action énergique en faveur des familles nombreuses et contre la stérilité (56).

Voici, succinctement les commentaires des journaux selon leurs tendances politiques :

(53) *Ibidem*.

(54) *Le Peuple* (27 février 1936, p. 2, col. 6).

(55) Léon Degrelle au meeting du Palais des Sports. *La Libre Belgique* (12 novembre 1935, p. 3, col. 2).

(56) *L'Indépendance belge* (23 février 1936, p. 5, col. 5).

1. Parmi les journaux catholiques, *Le XX^e Siècle* pense que les visées rexistes forment « une décoction extraordinairement banale d'idées éparses. S'il y a quelques chose de bon dans ce programme, dit le journal, elle est reprise au programme catholique » (57). C'est surtout un aspect bien précis du programme rexiste qui retient l'attention du *XX^e Siècle* : « A côté de quelques points empruntés à notre programme et manquant totalement de précision, l'originalité de Degrelle est de vouloir créer en Belgique une sorte de parti totalitaire, un parti d'Etat en dehors duquel tout ne sera qu'erreurs et vilénies ». Pour le *XX^e Siècle*, le rexisme est une tragi-comédie : « Si ce n'était le triste spectacle qu'on a à la vue de l'inconscience sans borne des masses qui se laissent emballer, on retirerait au point de vue technique un plaisir des talents et des moyens publicitaires de Degrelle » (58).

Lorsque le journal analyse « le cas Degrelle », il s'agit d'une tentative audacieuse d'un aventurier politique qui s'est présenté pour transformer une opération d'épuration en un bouleversement. Il rend par conséquent Degrelle responsable de « l'atmosphère irrespirable », de « l'angoisse pareille à une fièvre obsidionale » qui règnent dans le pays (59).

« Rexisme, nazisme pourront figurer ensemble dans le musée des erreurs politiques du XX^e siècle » (60).

Les instances supérieures du clergé et du Parti ont donné à leurs fidèles à choisir entre Rex et le Parti catholique. Ultramontain dans ses options, *Le XX^e Siècle* n'hésite pas dans son choix.

La Libre Belgique, plus sévère encore, démontre que le rexisme n'apporte aucune idée nouvelle sinon celle de la dictature (61).

Degrelle est jugé comme un démagogue qui songe uniquement à profiter des désordres que lui-même aurait créés. *La Libre Belgique* se sent surtout concernée par un point du programme rexiste, celui qui met en cause les fondements doctrinaux du Parti catholique. Aux yeux des rexistes, ce parti n'a plus aucune utilité, aucun mérite, aucune raison d'être. Le journal est convaincu que, si telle est leur opinion, c'est dans le seul but de prendre la place du Parti catholique. Malgré son désir de rester indépendante de celui-ci, *La Libre Belgique* considère toutefois de l'intérêt des catholiques de sauvegarder leur représentation traditionnelle au Parlement. C'est ce principe qui est à la base de la position antirexiste de ce journal.

La Nation belge, ne s'aventure pas dans l'analyse du programme rexiste mais déclare : « Rex n'est pas un parti. C'est un phénomène incarné par un

(57) *Le XX^e Siècle* (11 mars 1936, p. 1, col. 7).

(58) *Le XX^e Siècle* (23 mars 1936, p. 2, col. 7).

(59) *Le XX^e Siècle* (14 mars 1936, p. 1, col. 7).

(60) *Le XX^e Siècle* (23 mars 1936, p. 2, col. 7).

(61) *La Libre Belgique* (18 mai 1936, p. 5, col. 5).

homme qui a de nombreux adeptes parce qu'il est l'expression d'une protestation contre le tripotage » (62).

2. *Le Soir* ne voit dans le rexisme aucune base politique édifiante : « Parti nouveau sans passé, sans réalisation qui puisse lui être opposée, sans programme discutable, Rex a su créer un courant de mysticisme... » (63).

Guidé par un souci d'objectivité, *Le Soir* publie nombre d'articles exposant les thèses rexistes et les conclusions positives que certains politiciens tirent de la volonté des rexistes d'épurer la vie politique belge : « Il est certain que le mouvement rexiste a fait appel à des sentiments généreux. Les aspirations vers une vie publique plus rajeunie, propre et conforme aux nécessités modernes sont à retenir. Enfin, le rexisme est parvenu à un résultat qui se traduit par l'intérêt nouveau pris par les classes moyennes et par la bourgeoisie dans la vie publique dont elle s'étaient détournées depuis longtemps » (64).

Par le truchement de nombreuses informations-commentaires, *Le Soir* donne un large éventail des opinions antirexistes. Parmi celles-ci, mentionnons la déclaration d'un député socialiste, concernant le programme rexiste : « Le rexisme est du fascisme camouflé car il désire la suppression des partis c'est-à-dire qu'il veut l'instauration d'un régime totalitaire, la dévotion à un chef, la subordination étroite des idées » (65).

A la veille des élections, *Le Soir*, conscient du danger que représente Degrelle dans les cantons rédimés, gagnés par la propagande nazie, abandonne le ton modéré pour comparer rexisme et nazisme qui tous deux combattent le régime des partis (66).

3. L'analyse des théories rexistes conduit le journal socialiste, *Le Peuple*, à souligner le caractère pernicieux du mouvement : « Il faut démasquer le caractère prétendument révolutionnaire du programme rexiste » (67). « Ce programme est un habit d'arlequin fait de pièces découpées soit dans le Plan du Travail soit dans le Plan de l'Argent. Degrelle a pris dans le Plan du Travail de quoi tromper la masse, il a pris de quoi perpétuer la misère cachée sous des préceptes moraux qui rempliront d'encens les églises et de vivres les buffets... Tout cela est écœurant » (68).

(62) *La Nation belge* (15 mai 1936, p. 2, col. 5).

(63) *Le Soir* (27 mai 1936, p. 1, col. 2).

(64) *Le Soir* (7 juin 1936, p. 4, col. 1).

(65) *Le Soir* (4 juin 1936, p. 4, col. 4).

(66) *Le Soir* (25 mai 1936, p. 3, col. 5).

(67) *Le Peuple* (18 février 1936, p. 2, col. 1).

(68) *Le Peuple* (27 février 1936, p. 2, col. 7).

Faisant confiance en la maturité de la population belge, l'organe socialiste exprime la certitude qu'il a de voir les votes s'écarter d'un homme qui n'est en fait qu'un bateleur : « Le Peuple belge est instruit politiquement. Il est aussi plein de bon sens. Jamais, dans ses forces vives, il ne sera à la remorque d'un aventurier, fût-il d'une envergure dix fois supérieure à la vôtre (Degrelle). Quand bateleur, sans grand prestige d'ailleurs, il vous aura vu trois fois, il vous vomira sans plus. Et ce sera bien comme cela, très bien même pour l'honneur de notre pays » (69).

4. C'est avec une fureur à peine contenue que les journaux libéraux s'en prennent au programme rexiste.

Dans un article intitulé « La jeunesse rexiste a-t-elle perdu le sens du ridicule », *L'Etoile belge* constate que « cette jeunesse a encore tout à apprendre. Rex, ce n'est pas un programme, c'est un drapeau, des insignes, un chef qui sait gueuler, et une occasion permanente de faire du chahut et d'épater le bourgeois. Le programme rexiste ne contient que des formules équivoques, démagogiques où la sonorité des mots masque le vide des idées » (70).

Une des préoccupations essentielles de *L'Etoile belge*, tout au long de la montée rexiste est de trouver les raisons d'être de ce mouvement. Dans le contexte économique et politique, le rexisme est : « une sorte d'exutoire à la mauvaise humeur, à la rancœur, à cette désespérance éprouvées par beaucoup. Il s'est donc créé des mouvements de révolte qui portent les masses à de violentes réactions. Le rexisme a surgi à point pour exploiter cette situation » (71).

Or, démontre *L'Etoile belge*, cela était plus facile que n'ayant jamais eu les responsabilités du pouvoir, n'ayant jamais eu à aborder les redoutables problèmes que la crise a posés à tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1925, le rexisme a pu prendre une attitude purement critique et négative.

Toute la campagne de *L'Etoile belge* est circonscrite à trois idées fondamentales :

1. Le mouvement rexiste est une manœuvre du Parti catholique qui cherche à créer une diversion pour renforcer son autorité. Dans sa haine du cléricanisme, le journal ne semble pas s'apercevoir que Degrelle a rapidement dépassé l'idée d'insuffler une nouvelle vigueur au Parti catholique en l'épurant. Libéré de toute attache, Degrelle

(69) *Le Peuple* (10 mars 1936, p. 2, col. 6).

(70) *L'Etoile belge* (10 mars 1936, p. 5, col. 7).

(71) *L'Etoile belge* (15 mars 1936, p. 1, col. 3).

s'acharne, au contraire, à le détruire. Est-ce une mauvaise information ou une erreur dans son analyse politique, ou encore une manœuvre électorale qui conduisent *L'Etoile belge* à affirmer que « Rex n'est autre chose qu'une façade replâtrée du vieux parti clérical ? » (72).

2. Le rexisme est une contrefaçon du fascisme et plus spécialement du national-socialisme (73).
3. Comme plusieurs autres quotidiens, *L'Etoile belge* prédit, dans le cas d'une victoire rexiste, de vives réactions unissant tous les partis de gauche pour former un front populaire. C'est donc une riposte dans le sens communiste que le journal libéral appréhende et voudrait à tout prix éviter.

D'une pierre le journal fait deux coups : en luttant contre le rexisme et en le présentant comme une forme de national-socialisme, *L'Etoile belge* s'en prend non seulement au Parti catholique accusé d'avoir pu enfanter d'un tel péril pour la liberté mais aussi aux forces de gauche. Habilement, en laissant aux lecteurs le soin de le déduire, *L'Etoile belge* présente le libéralisme comme le seul garant de la démocratie.

A la veille des élections, c'est surtout au respect de soi-même et au bon sens de ses lecteurs que *L'Etoile belge* fait appel pour leur demander de ne pas voter Rex aux élections du 24 mai 1936.

Il nous reste à analyser un journal libéral, *La Dernière Heure*, qui se distingue par l'originalité de son attitude devant la montée du rexisme.

Jusqu'au mois de mars 1936, ce journal ne donne pour ainsi dire aucun commentaire à propos de Degrelle et du rexisme. Pendant que la campagne des meetings rexistes bat son plein, le journal modifie brusquement son attitude pour s'engager dans la polémique antirexiste la plus violente.

La représentation graphique de ces réactions, comme on peut l'observer sur le GR I, donne un résultat curieux : la courbe de *La Dernière Heure* est, au début, une parallèle à l'abscisse. En mars, une pente est amorcée, mais est coupée par un nouvel arrêt au mois d'avril. A partir du 15 de ce même mois, le journal publie, en un mois et demi, 50 articles, c'est-à-dire, cinq fois le nombre d'articles parus au cours des cinq mois et demi précédents. De plus, remarquons sur le GR II, la régularité des vecteurs couvrant la dernière période, tant en intensité qu'en nombre d'articles.

Avec sincérité, *La Dernière Heure* reconnaît qu'elle a cru, au début, au désintéressement de Degrelle, à son désir d'épuration et de probité

(72) *L'Etoile belge* (19 mai 1936, p. 1, col. 2).

(73) *L'Etoile belge* (15 mai 1936, p. 1, col. 2).

placé au-dessus de toute préoccupation électorale (74). En effet, on peut constater sur le GR II, la présence d'un article, en novembre, légèrement favorable au rexisme.

Par la suite, l'abondance des articles n'a d'égale que la virulence mordante du ton. *La Dernière Heure* se plaît à ridiculiser et à détruire toute idée rexiste : « le pseudo-programme des clérico-rexistes est un monument de banalités, de généralités et de promesses extravagantes ». « Rex veut d'abord un grand nombre de choses qui n'ont aucune originalité marquante puisqu'on les retrouve dans les programmes de plusieurs autres partis. Citons entre autres : la défense du salaire vital, le retour partiel à la terre (il y a sur ce problème un projet de loi), la suppression des taudis (point qui figure dans le programme de tous les partis), la lutte contre l'hypercapitalisme, le développement du crédit à l'agriculture, à l'artisanat, à la petite industrie, la protection de l'épargne, le contrôle des industries d'armements » (75).

C'est surtout le cynisme de Degrelle que *La Dernière Heure* ne peut tolérer lorsqu'elle écrit dans un article intitulé « Degrelle un peu piqué » : «... Patauger dans la pourriture et se proclamer d'une fraîcheur de rose, mêler la comédie à la tragédie, c'est toute l'économie du système de Degrelle » (76).

Dans les colonnes du quotidien libéral l'ennemi des libertés constitutionnelles et des institutions représentatives est féroce caricaturé : « D'un côté on aperçoit l'oreille d'Hitler, de l'autre, celle du cagot qui regrette les temps heureux où l'on brûlait les hérétiques » (77).

LES ELECTIONS DU 24 MAI 1936

La quatrième et dernière élévation des courbes des journaux correspond à la période s'étendant du 24 avril à la fin mai : simultanément à la tournée électorale de Degrelle, s'étalent à Bruxelles les procès politico-financiers dont les révélations contribuent à la popularité de Rex.

Les semaines qui précèdent les élections de 1936 sont dans l'histoire politique belge, parmi les plus singulières qui soient : jamais, si ce n'est pendant la seconde moitié du XIX^e siècle on n'a vu une campagne électorale se dérouler sur le fond irritant de la politico-finance (78) :

(74) *La Dernière Heure* (23 mai 1936, p. 1, col. 6).

(75) *La Dernière Heure* (14 mars 1936, p. 3, col. 7 et 17 mai 1936, p. 1, col. 3).

(76) *La Dernière Heure* (19 mai 1936, p. 2, col. 1).

(77) *La Dernière Heure* (23 mai 1936, p. 1, col. 7).

(78) Au XIX^e siècle : Affaire Langrand Dumonceau, procès Doulton, faillite de la banque de l'Union du Crédit....

les victimes de la campagne que Degrelle mène contre « les pourris » estiment qu'elles n'ont plus qu'un recours pour se justifier devant l'opinion publique : saisir les tribunaux (79). Députés, sénateurs, grands industriels, gouverneur de banque engagent une lutte dont l'issue est parfois très malheureuse pour eux. « Jamais, même lors des rivalités les plus passionnées il ne s'est fait un pareil massacre de chefs politiques, de ceux dont la valeur intellectuelle, l'autorité, l'expérience, les services rendus méritaient quelques égards » (80).

Les journalistes ont l'attention captée par les procès à sensation. Degrelle par ses discours, les scandales, donne à la campagne électorale un aspect inhabituel d'acharnement, de malaise, de fièvre. Les programmes électoraux des partis traditionnels sont à peine commentés et ne soulèvent aucune passion.

Il est étonnant de constater que nombre de journaux (*Libre Belgique*, *XX^e Siècle*, *Le Peuple*, *L'Etoile belge*) désirent éviter à tout prix la « longue et violente lutte » que certains ont annoncée pour la campagne électorale de 1936. L'incertitude de la situation internationale est déjà ressentie dans certaines branches de l'industrie et du commerce. En écourtant la période de préparation des élections, on contribuerait donc de façon indirecte à la rénovation économique » (81).

« Plus la campagne électorale sera courte, mieux cela vaudra. Elle s'accompagne toujours d'une agitation dont on ne peut rien attendre de fécond » (82).

Le rexisme est devenu l'adversaire commun des partis politiques, et tout laissait prévoir une lutte électorale vive et acharnée. Pourtant selon certains journaux, la situation est tout autre : « Les élections approchent et la campagne électorale au lieu de s'intensifier traverse une période de calme et d'indifférence. Dans le public, dans la rue, dans les salles de réunion, aucune lutte, aucune fièvre, aucun souci d'un scrutin auquel en d'autres temps on eût attaché une singulière importance. Le rexisme lui-même ne provoque pas de compétitions bien ardentes. Ceux qui songent à voter pour M. Degrelle et ses candidats n'y mettent pas la passion qui existait jadis lorsque catholiques et libéraux luttèrent pour leurs principes.

Mécontentement larvé et indifférence, voilà les deux traits qui caractérisent le corps électoral belge. Ils expliquent à la fois et l'absence de passion dans la lutte politique et les chances de succès qu'on attribue à « Rex » qui serait le drapeau éphémère des mécontents (83).

(79) Procès Segers, Van Cauwelaert, Philips, Burlet...

(80) *Le Soir* (4 mars 1936, p. 1, col. 1).

(81) *Le Peuple* (29 mars 1936, p. 3, col. 6).

(82) *L'Etoile belge* (22 janvier 1936, p. 2, col. 2).

(83) *Le XX^e Siècle* (22 avril 1936, p. 1, col. 7).

Ainsi certains journaux édulcorent la vérité et étouffent l'aspect réel de la campagne à leurs lecteurs. Une double cause nous semble commander l'attitude adoptée : tout d'abord la presse antirexiste se rend compte de l'importance qu'elle a concédée à Degrelle et l'émoi que ses articles ont engendré. Il lui apparaît donc de première nécessité de réduire l'attention que l'on accorde à Rex et de la ramener vers les revendications qu'elle soutient.

D'autre part, les dirigeants des partis traditionnels conçoivent que la surenchère dans la critique est l'un des atouts de Degrelle. C'est pourquoi, ils préfèrent mettre un terme momentané à la polémique évitant ainsi la publication dans les journaux des diatribes violentes de Rex contre eux.

Les élections du 24 mai 1936 consacrent la montée en flèche du rexisme ; en effet 21 députés rexistes entrent au Parlement. *Le Soir* analyse les éléments de cette victoire électorale : « Les 3/4 des voix rexistes proviennent du Parti catholique, le 1/4 restant vient des libéraux et socialistes. Rex obtient : 130.000 voix dans les quatre provinces wallonnes, 72.000 voix dans les provinces flamandes, 68.000 voix dans le Brabant » (84).

L'étonnement, la surprise, la consternation se manifestent partout. Les premiers titres dans les journaux sont éloquentes : « Dans tout le pays la marée rexiste entame fortement les positions des anciens partis » (*L'Etoile belge*). « Le rexisme est la plus grosse tourmente que nous avons essuyée en politique intérieure depuis les élections de 1884 » (*La Dernière Heure*).

Comme le mentionnait la presse, le 24 mai 1936 était une date à retenir dans l'histoire parlementaire. Pour la première fois depuis 1884, l'importance du Parti catholique était fortement entamée et un mouvement inconnu la veille, à peine constitué, obtenait presque autant de députés que le vieux Parti libéral.

Jacques Pirenne écrit dans *La Nation belge* le 8 juin 1936 : « Les 112.000 voix perdues par les socialistes ne sont pas compensées par l'avancement communiste. Si on totalise les voix socialistes et communistes, elles représentent en 1932, 935.000 voix. Or cette fois, ce n'est pas le Parti démocrate chrétien, aile gauche du Parti catholique qui a mordu sur le Parti socialiste puisque lui-même a subi une défaite ; c'est un parti nouveau, le Rexisme autour duquel une concentration inconnue vient de s'opérer. Il en résulte qu'une situation nouvelle est née : placé entre le Parti catholique et le Parti socialiste, le Parti libéral avait joué jusqu'à présent le rôle d'arbitre. Allié au Parti catholique il rendait possible une majorité de droite. Allié aux socialistes, il fait triompher une

(84) *Le Soir* (5 juin 1936, p. 1, col. 1 et 2).

majorité de gauche. Et au sein du gouvernement tripartite son rôle se trouvait nécessairement déterminé par sa position centrale et par ce rôle d'arbitre. Aujourd'hui, les libéraux alliés aux catholiques représentent 86 voix sur un total de 202, unis aux socialistes ils formeraient un groupe de 93 sièges.

Une majorité ne peut donc plus se constituer ni par l'alliance des libéraux avec les catholiques, ni par leur alliance avec les socialistes. Dans la Chambre actuelle une seule majorité se dégage : celle des catholiques alliés aux socialistes qui disposeraient de 133 voix sur 202. En dehors de cette majorité, il ne reste que la formule d'un gouvernement tripartite ».

CONCLUSIONS

Le mouvement rexiste doit son succès à la forte personnalité de Léon Degrelle, à sa brillante éloquence et au véritable magnétisme qu'il exerça sur les foules. Auréolé par son entreprise d'épuration basée sur des faits souvent exacts, Degrelle attire à lui tous ceux qui insatisfaits, réclament un changement dans la structure des partis et du régime. L'étude détaillée sous forme chiffrée et graphique de l'opinion des différents journaux pour la période préélectorale, permet cependant d'avancer l'hypothèse que dans une faible mesure, l'audience de Rex auprès des électeurs est due au nombre très important d'articles consacrés au nouveau mouvement et à la publicité que celui-ci en retire.

Au terme de cette étude, il apparaît qu'aucun journal de la presse bruxelloise n'offre à ses lecteurs une suite d'articles qui par le fond ou par la forme puisse le faire qualifier de journal pro-rexiste.

Dans cette analyse, les tendances de certains journaux sont qualifiés de sympathiques et de bienveillants à l'égard du mouvement rexiste. Ceci ne vise qu'à bien diversifier, face au phénomène rexiste, les gradations allant de l'opinion la plus hostile vers la moins hostile.

Les journaux de la presse bruxelloise n'ont pas tous réagi de la même manière et avec la même intensité au phénomène rexiste. Cependant malgré la diversité des réactions de la presse antirexiste, nous pouvons déceler des constantes qui apparaissent clairement déterminées par les graphiques. C'est ainsi, comme nous l'avons vu, que la polémique au sujet de Degrelle se divise pour tous les journaux en 4 phases représentées par 4 paliers successifs (voir GR I). La dernière phase du GR I témoigne, à la veille des élections, d'une intense activité tant de la part de Degrelle que des autres candidats : toutes les courbes présentent une pente qui s'élève jusqu'à la verticale.

Si nous nous référons aux graphiques II et III qui retracent l'évolution de l'opinion des journaux, nous remarquons sauf pour *Le Peuple* et *La Nation belge*, une caractéristique générale : ce n'est que trois mois avant les opérations décisives du scrutin qu'apparaît une prise de position nette. Jusqu'alors, ces journaux se rangent selon trois catégories :

La première catégorie réunit les journaux qui se cantonnent les uns par souci de neutralité, les autres par mesure de prudence, dans la simple information (*Le XX^e Siècle*, *Le Soir*).

La deuxième catégorie groupe les quotidiens dont la position n'est présente que sous forme d'ébauche ; pour ces journaux, l'action de Degrelle ne revêt pas encore un caractère tel qu'il faille lui accorder un intérêt spécial (*L'Etoile belge*, *La Dernière Heure*).

Enfin la dernière, comprend un journal isolé dont l'opinion initiale subira au cours des événements un revirement : *La Libre Belgique* tout en admettant le bien-fondé de ses critiques dirigées contre le Parti catholique, et bien que désapprouvant son langage parfois outrancier, accorde sa sympathie à Degrelle qui se place sur le terrain de la propreté des mœurs politiques. Ce n'est que plus tard que *La Libre Belgique* prend conscience des véritables buts du rexisme.

La position des deux journaux antagonistes, *Le Peuple* et *La Nation belge*, est particulière dans toute la presse bruxelloise : elle se caractérise par une stabilité constante. Dès le début de la montée du rexisme, ces journaux présentant à leurs lecteurs une opinion bien arrêtée dont ils ne se départissent à aucun moment.

L'unanimité de la presse bruxelloise née, aux débuts de l'aventure rexiste, de considérations superficielles sur la personnalité magnétique et l'audace de Degrelle, fut momentanément brisée par des divergences secondaires, qui s'effacèrent rapidement devant l'ampleur prise par le mouvement à la veille des élections. Une nouvelle cohésion, plus forte et plus réelle encore, se leva dès lors parmi les journaux antirexistes, déterminés à combattre un groupement dont l'existence dépendait disaient-ils de la présence de son chef.

Leur opposition dès lors prit la forme d'une lutte liguée à celle des partis traditionnels pour sauvegarder les libertés constitutionnelles, le parlementarisme, la démocratie.

